IDELIBERTY
L'expertise qui facture, le savoir qui se transmet

PROGRAMME DE FORMATION
Version du 13/11/2026

Ideliberty – El Mélodie Deporte – SIRET 892 942 756 00073 – 124 chemin Saint-Martin, 04280 Céreste-en-Luberon
contact@ideliberty.com – 07 67 33 25 85 – DOM : 06 92 27 40 42
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 04 01277 04 auprès du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

FORMATION 100 % EN LIGNE · FORMATION COMPLÈTE

Devenir facturier ou facturière indépendant(e)

Lancez votre activité de facturation pour les infirmiers libéraux : de la gestion administrative à la création de votre activité.

Sans prérequis | À jour de l'avenant 11 | Attestation de fin de formation



DURÉE	ACCÈS	FORMAT	TARIF
50 h	12 mois	E-learning	850 €

Pour qui ?

Sans prérequis, la formation est ouverte à toutes et à tous : personnes en reconversion, secrétaires médicaux et médicales, assistants et assistantes administratifs, infirmiers et infirmières libéraux, ou personnes déjà à leur compte qui souhaitent se spécialiser dans la facturation des soins infirmiers libéraux (IDEL).

Prérequis

- Aucune connaissance préalable du milieu infirmier ni aucun diplôme médical n'est demandé.
- Savoir utiliser un ordinateur et internet, et disposer d'un ordinateur avec une connexion internet.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- ✓ sécuriser le dossier administratif d'un patient (identité, droits, régime, complémentaire santé) ;
- ✓ comprendre l'environnement médical des soins infirmiers facturés ;
- ✓ coter les actes infirmiers selon la NGAP, avenant 11 compris ;
- ✓ réaliser et suivre la facturation et la télétransmission, et lire les retours NOEMIE ;
- ✓ identifier et traiter les rejets, les impayés et les indus ;
- ✓ créer et organiser son activité de facturier ou facturière indépendant(e), dans le respect de la réglementation et de la protection des données de santé.

Programme détaillé

Partie	Contenu	Durée
Accueil	Bienvenue dans la formation, présentation et mode d'emploi de la plateforme.	30 min
1. Gestion administrative	Le numéro de sécurité sociale, sa clé de contrôle et les régimes d'assurance maladie ; les mutuelles, la carte de tiers payant et ses abréviations, le ticket modérateur et le 100 % BR ; les caisses qui sont aussi mutuelles ; les concentrateurs et le portail inter-AMC ; la gestion unique et la gestion séparée ; les exonérations ; les ordonnances ; le BSI et sa saisie sur amelipro.	8 h
2. Le médical	Le rôle de l'infirmier ou de l'infirmière ; le nursing et les paramètres vitaux ; les prélèvements biologiques et la prescription infirmière ; les appareils respiratoire, génito-urinaire et digestif ; les pansements ; les injections, perfusions et la nutrition entérale ; le diabète et le PRADO ; les soins palliatifs et la dialyse. Ces notions servent à comprendre les actes facturés ; ce n'est pas une formation aux soins.	8 h
3. La NGAP	Le code de la santé publique, la convention nationale des infirmiers et ses avenants ; les lettres clés, forfaits, majorations et indemnités de déplacement ; la règle des cumuls ; la cotation des soins courants et spécifiques ; les demandes d'accord préalable ; les erreurs de cotation et les contrôles ; le calendrier de l'avenant 11 ; la méthode de cotation en 5 étapes ; exercices de cotation ; le chapitre « L'avenant 11 : ce qui change » (consultation infirmière, soins non programmés, dépistage du cancer colorectal, remplaçants, manquements et sanctions).	14 h
4. La facturation des actes infirmiers	La télétransmission, la sécurisation des feuilles de soins, les retours NOEMIE et le FAMI ; les outils de facturation, les statuts des infirmiers libéraux et le remplacement ; les rejets, impayés et indus : les comprendre, les lire, les traiter, réclamer et régulariser, avec des cas pratiques corrigés ; les logiciels de facturation infirmière : fonctionnalités, comparatif et démonstration de deux logiciels (30 minutes chacune) ; facturer à distance.	11 h 30
5. Le métier au quotidien	Les missions, les compétences et les prestations à proposer ; choisir son statut (micro-entreprise, EURL, SASU), créer son activité et prévoir son matériel (ordinateur, connexion et solution de secours, accès au logiciel du cabinet, CPE et lecteur de carte) ; le marché, la concurrence et les tarifs, TVA comprise ; trouver ses clients, les partenariats, créer son site internet et utiliser l'IA dans son activité ; le contrat de prestation ; les données de santé et le RGPD ; facturer ses clients, la comptabilité et les déclarations ; l'organisation au quotidien.	7 h 30
Évaluation finale	Évaluation finale, questionnaire de satisfaction.	30 min
	Total	**50 h**

Modalités pédagogiques

- Durée : 50 heures (temps d'apprentissage estimé), à votre rythme.
- Accès à la formation pendant 12 mois.
- 100 % en ligne (e-learning), sur ordinateur, tablette ou smartphone.
- Leçons écrites et vidéos, fiche récap PDF à télécharger pour chaque leçon, quiz, cas pratiques corrigés.
- Deux démonstrations de logiciels de facturation infirmière, de 30 minutes chacune.
- Un appel individuel de 30 minutes avec la formatrice.
- Questions posées en commentaire sous chaque leçon : réponse sous 48 heures ouvrées.

Modalités d'évaluation

- Avant la formation : un questionnaire de positionnement de 15 questions pour faire le point sur vos connaissances de départ.
- Pendant la formation : un quiz à la fin de chaque leçon (80 % de bonnes réponses pour passer à la leçon suivante) et des cas pratiques corrigés.
- À la fin : une évaluation finale de 75 questions (80 % de bonnes réponses), un questionnaire de satisfaction, puis une évaluation à froid quelques mois plus tard.

La formation ne vise pas de certification professionnelle. Une attestation de fin de formation est délivrée : elle mentionne les objectifs, la durée et les résultats de l'évaluation.

Tarif et financement

- Prix : 850 €. TVA non applicable, art. 293 B du CGI.
- Vous financez vous-même : en 2 fois (255 € puis 595 €), en 3 fois (255 € puis 2 × 297,50 €) ou en 4 fois (4 × 212,50 €). Aucun paiement avant la fin du délai de rétractation ; le premier paiement ne dépasse pas 30 % du prix (art. L6353-6 du code du travail).
- Votre entreprise paie (y compris votre micro-entreprise) : en 1, 2, 3 ou 4 fois, avec une convention de formation ; en 1 fois, toute la formation est ouverte dès le démarrage.
- Les parties 1 et 2 s'ouvrent au démarrage, puis les suivantes au fur et à mesure des paiements. Vous avez fini plus tôt ? Vous pouvez régler l'échéance suivante en avance.

Inscription et délai d'accès

- Inscription sur demande : contact@ideliberty.com ou 07 67 33 25 85.
- Un questionnaire d'analyse de vos besoins, puis un contrat de formation (ou une convention si votre entreprise paie).
- Délai de rétractation de 14 jours après la signature du contrat. Vos accès sont envoyés à réception du premier paiement.

Votre formatrice

Mélodie Deporte, ancienne infirmière libérale, spécialisée dans la facturation des soins infirmiers libéraux (métropole et DOM).

Accessibilité

La formation est adaptable aux personnes en situation de handicap ou ayant un trouble de santé qui demande des aménagements (rythme allégé, échanges par e-mail ou par téléphone, entretien supplémentaire si besoin). Signalez-le dès votre demande d'inscription ou à tout moment à la référente handicap, Mélodie Deporte (contact@ideliberty.com – 07 67 33 25 85) : nous étudions ensemble, en toute confidentialité, les adaptations possibles, avec l'appui de partenaires spécialisés si besoin (Ressource Handicap Formation PACA, Agefiph, Cap emploi).